



MiraTEC a été conçue et mise au point pour résister à l'humidité, à la décomposition et aux termites; elle est donc parfaite pour l'utilisation non porteuse à l'extérieur. Elle se manie comme du bois et est réversible. MiraTEC a une texture authentique de bois d'un côté et une surface lisse de l'autre côté; MiraTEC 1 1/4" épaisseur réelle (6/4 nominale) est lisse des deux côtés. De plus, MiraTEC est conforme aux codes du bâtiment des États-Unis (ESR-3043 de l'ICC-ES), de la Floride (Building Code 22271) et du Canada (CCMC 14015-L du Centre canadien de matériaux de construction).*

Nous faisons tout ce qui est nécessaire pour veiller à ce que les garnitures MiraTEC répondent à nos normes de qualité. Il est essentiel de lire toutes les instructions d'installation et d'entretien avant de procéder à l'installation. Veuillez noter que le non-respect des instructions d'installation et d'entretien aura une incidence sur votre pleine indemnité en vertu de la garantie limitée de 50 ans. Si vous avez des questions en lien avec ces instructions, veuillez envoyer un courriel à support@miratecextira.com.

POUR COUPER :

- Utiliser une scie à main à dents fines ou une scie à chaîne munie d'une lame combinée.
- Couper la face apparente du matériau.
- Il est recommandé d'utiliser des lames à pointes au carbure.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE FIXATION :

La garniture MiraTEC est un produit décoratif non porteur et ne doit donc pas être utilisée là où les propriétés du bois de charpente sont requises. Les garnitures MiraTEC sont conçues pour être appliquées à la charpente, au revêtement primaire et à d'autres matériaux de structure.

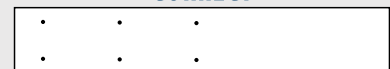
***Remarque : Clouer à au moins 1/2" du bord. Ne pas clouer dans les extrémités de la garniture MiraTEC. Pour l'installation sur les bordures de toit et les soffites de 3/4" (4/4) et de 1" (5/4), les garnitures MiraTEC peuvent être fixées directement aux extrémités du chevron, clouées par paire à 24" au maximum de centre à centre. Pour l'installation sur les bordures de toit et les soffites de 5/8", la garniture MiraTEC doit avoir une sous-bordure et être clouée aux extrémités du chevron ou à la sous-bordure chaque 16" de centre à centre. Pour toute autre installation horizontale ou verticale, clouer par paire chaque 16" de centre à centre, en contact avec les montants.**

INCORRECT



NE PAS clouer vers le centre à partir des deux extrémités.

CORRECT



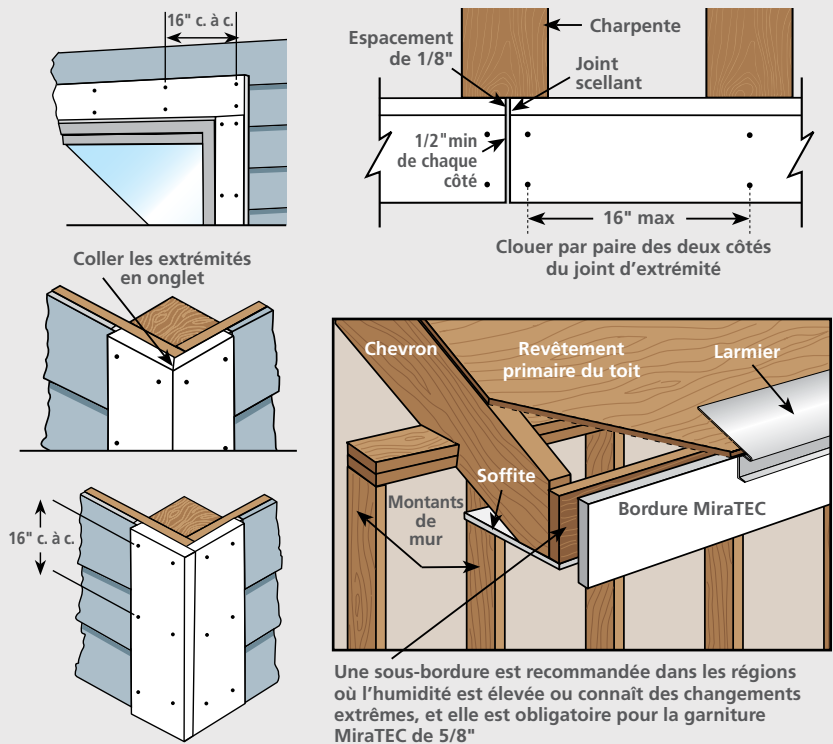
Fixer la garniture MiraTEC d'une extrémité à l'autre.

JOINTS D'EXTRÉMITÉ :

Tous les joints doivent être en contact avec un élément de charpente.

- La garniture MiraTEC peut être coupée en onglet, en sifflet ou en biseau si nécessaire
- Utiliser un produit de calfeutrage ou du mastic sur toute extrémité coupée sur place ou brutes à joindre d'about, en onglet, en sifflet ou en biseau
- Pour des longueurs de moins de 9 m (30 pi), les joints d'extrémités doivent être légèrement en contact.
- Pour des longueurs de plus de 9 m (30 pi), espacer tous les joints de et en sifflet de 1/8" et sceller le joint de 1/8" dans toute sa profondeur avec du mastic
- Clouer par paire tous les joints des deux côtés comme l'indique le diagramme.

Pour les joints en onglet autour d'un poteau ou d'une planche cornière, nous recommandons de coller les extrémités de la garniture pour assurer l'étanchéité du joint. Nous recommandons une colle de menuiserie jaune de haute qualité pour emploi extérieur ou un adhésif de haute qualité en polyuréthane. Adoucir légèrement la bordure de l'angle fini avec du papier abrasif de grain 220 pour que la peinture adhère bien.



PIÈCES DE FIXATION :

Toujours utiliser des pièces de fixation convenant au style de la construction où est installée la garniture.

- Les pièces de fixation doivent avoir un rendement égal ou supérieur (p. ex. résistance à l'extraction des clous, à la flexion et à la corrosion) à celle de clous à finition ou de clous à tête de calibre 16 6d ou 8d et être assez longues pour pénétrer de 1 1/4" les montants, qu'ils soient faits de bois de structure ou non, et le revêtement de structure.
- Utiliser des clous résistants à la corrosion
- Pour les bâtiments aux montants d'acier, utiliser des pièces de fixation ET&F : AST-075 pour MiraTEC 3/4" (4/4) et AST-100 pour MiraTEC 1" (5/4) ou AST-075 pour MiraTEC 3/4" (4/4) et AST-100 pour MiraTEC 1" (5/4) ou 1 1/4" (6/4).
- Si vous avez des questions en lien avec ces instructions, veuillez nous consulter directement en envoyant un courriel à support@miratecextira.com.

Il est possible d'utiliser un système de clouage électrique ou pneumatique. Visitez miratecextira.com pour obtenir des renseignements sur le réglage de la pression d'air d'une variété de cloueurs pneumatiques. Il est permis d'utiliser des attaches à tige conique ou à tête évasée lorsque les têtes sont protégées adéquatement de l'humidité.

Les têtes de clous, ou autres indentations, peuvent être remplies de plâtre à reboucher pour emploi extérieur spécialement conçu pour le rebouchage de trous de clous sur les produits en bois composite. Laisser sécher le plâtre, sabler avec du papier abrasif de grain 100 et faire des retouches avant de peindre. Au fil du temps, il est possible que le plâtre à reboucher doivent être remplacé ou retouché. Pour une meilleure apparence lorsque le côté lisse de la garniture MiraTEC est utilisé, il faut du travail supplémentaire. Les clous doivent être alignés ou légèrement fraisés (de 1/8" au maximum). Appliquer ensuite le plâtre à reboucher comme décrit ci-dessus. Réappliquer le plâtre au besoin jusqu'à obtenir l'apparence désirée.

Utiliser un clou approprié au style de construction. **Ne pas utiliser d'agrafes, de clous à tête perdue ni de clous en T.**

ÉTAT	CORRECTION
Bien cloué	OK
Aligné	OK
Fibre apparente	Peinturer
Fraisé de 1/16" - 1/8"	Plâtre à reboucher pour emploi extérieur
Fraisé de plus de 1/8"	Plâtre à reboucher pour emploi extérieur et ajouter un clou



ADHÉSIFS :

Il est possible d'utiliser des colles ou des adhésifs sur les garnitures MiraTEC, entre autres sur des joints en onglet pour les angles extérieurs ou autour des poteaux. Nous recommandons une colle de menuiserie jaune de haute qualité pour emploi extérieur ou un adhésif de haute qualité en polyuréthane. Pour une liste complète d'adhésifs recommandés, visitez miratecextira.com.

**MASTIC :**

Il faut appliquer du mastic sur tous les joints et aux endroits où la garniture MiraTEC est adjacente à du bardage, des fenêtres, des portes, d'autres matériaux ou d'autres produits MiraTEC. Nous recommandons des produits de calfeutrage et du mastic conforme à la norme ASTM C920. Il incombe à l'acheteur, à l'entrepreneur général, à l'installateur et à toute autre personne qui utilise ou installe ce produit de veiller à ce qu'un joint maté soit installé, de manière conforme au code du bâtiment local et aux normes de l'industrie et que ce joint couvre la profondeur complète de tout joint.

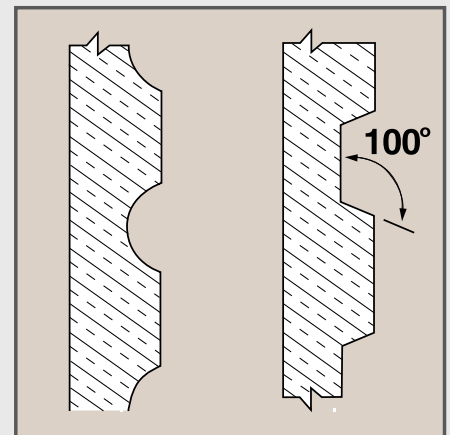
- N'utiliser que du mastic pour emploi extérieur qui demeure flexible au fil du temps.
- Ne pas utiliser des produits de calfeutrage, des bouche-pores ou des plâtres durcisseurs comme Bondo^{MD} sur la garniture MiraTEC. Ils fendilleront au fil du temps en raison de l'expansion et de la contraction naturelle de la garniture.
- Appliquer un produit de calfeutrage ou du mastic selon les instructions écrites du fabricant.

Pour une liste complète de mastics recommandés, visitez miratecextira.com.

**USINAGE :**

Les garnitures MiraTEC peuvent être rainurées ou usinées pour une variété d'utilisations décoratives.

- Le profil usiné ne doit pas compromettre l'intégrité physique de la planche ni provoquer le fendillement ou la fissuration du produit.
- Les garnitures MiraTEC usinées ou rainurées ne doivent pas comporter de surfaces planes où l'eau peut s'accumuler. Garder un angle d'au moins 100° de la verticale pour permettre un drainage dirigé et empêcher l'eau de stagner à la surface.
- Appliquer de nouveau à tous les endroits usinés de l'apprêt et de la peinture de haute qualité pour emploi extérieur à base d'huile ou d'émulsion acrylique formulé pour le bois composite, puis peindre (voir la section « Exigences en matière de » des présentes instructions).



Exemples d'usinage



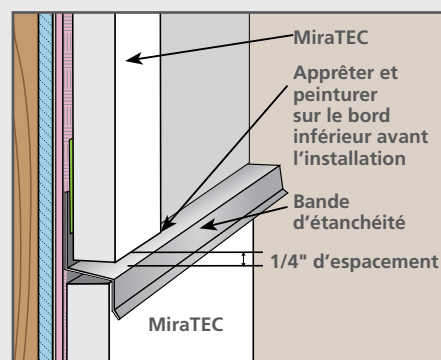
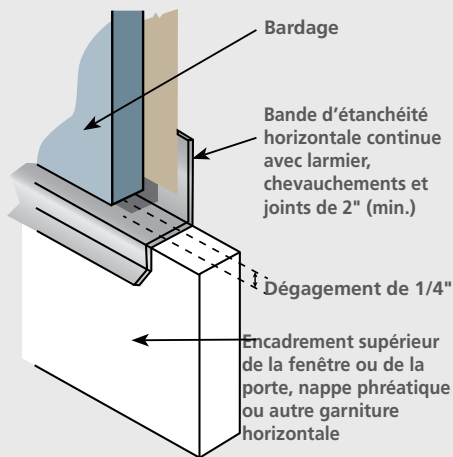
BANDE D'ÉTANCHÉITÉ ET CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ :

La structure sur laquelle la garniture MiraTEC est appliquée doit être sèche et bien aérée. Ne pas appliquer les garnitures MiraTEC sur un revêtement primaire mouillé ni à moins de 6" d'une surface finie comme un massif de fleur, un paillis ou un aménagement paysager en vertu du code du bâtiment local.

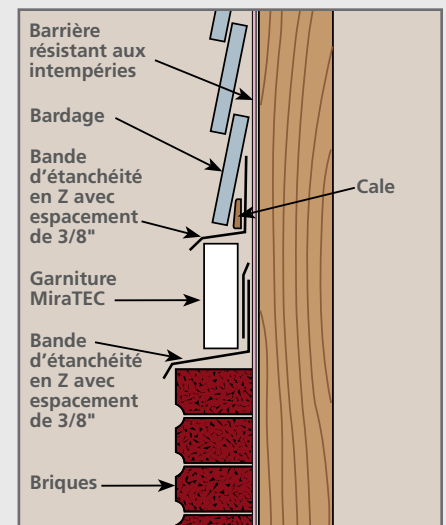
Comme avec tout produit de bois, les garnitures MiraTEC ne doivent pas entrer en contact direct avec de la maçonnerie ou du béton. Près des fondations, des terrasses, du revêtement de sol, du parement de brique extérieure et d'autres matériaux, le produit doit être séparé de la surface par une bande d'étanchéité en métal, un film de polyéthylène, du papier feutre 30 lb ou un espace d'air de 1/4" à l'aide d'entretoises de maçonnerie. Dans toutes les installations, les garnitures MiraTEC ne doivent pas rester dans l'eau ni reposer directement sur une autre surface, peu importe le matériau :

- Sceller les garnitures installées afin de prévenir la pénétration d'eau.
- Ne pas permettre à l'eau de stagner sur les garnitures MiraTEC ou de fuir à l'arrière.
- Les garnitures MiraTEC installées à l'horizontale, par exemple autour des portes et des fenêtres, doivent être accompagnées d'une bande d'étanchéité conformément aux exigences d'installation du fabricant du bardage, de la fenêtre ou de la porte ainsi qu'aux codes du bâtiment.

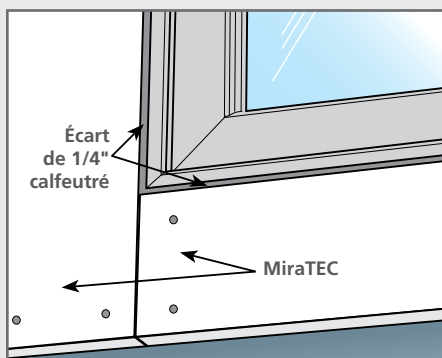
Un système de ruissellement des eaux correctement installé doit diriger l'eau vers les emplacements de drainage prévus et réduire la possibilité de défaut de la peinture, de tachage et de pénétration d'eau. Les garnitures MiraTEC ne sont pas des produits porteurs et ne sont pas conçues pour soutenir le poids de gouttières. Des pièces pour fixer les gouttières peuvent traverser les garnitures MiraTEC, mais elles doivent être ancrées dans un élément de charpente porteur pour les soutenir.



À l'endroit où une garniture verticale rejoint la bande d'étanchéité au haut d'une garniture ou du bardage, laisser un dégagement de 1/4" entre le bas de la garniture et le haut de la bande d'étanchéité.

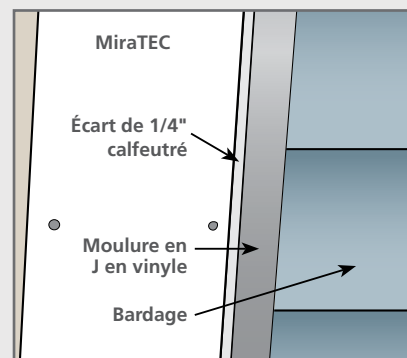


Installer la bande d'étanchéité de façon à créer une pente donnant vers l'extérieur.



Fenêtres :

Garder un écart d'au moins 1/4" et remplir d'un produit de calfeutrage, ou bien d'une tige d'armature recouverte d'un produit de calfeutrage, là où MiraTEC est installée à côté d'une fenêtre. Si les instructions d'installation de la fenêtre mentionnent un écart différent, utiliser cet autre écart par défaut.



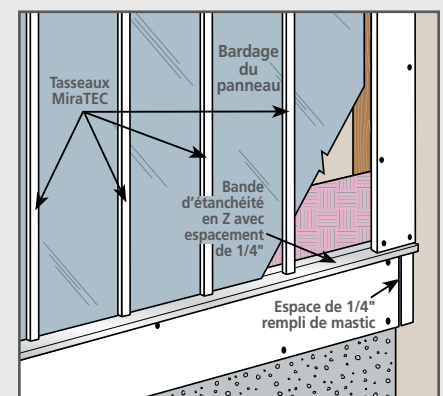
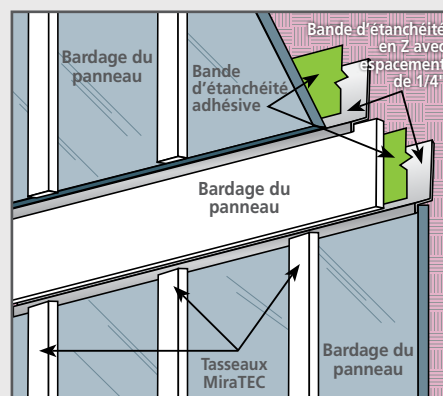
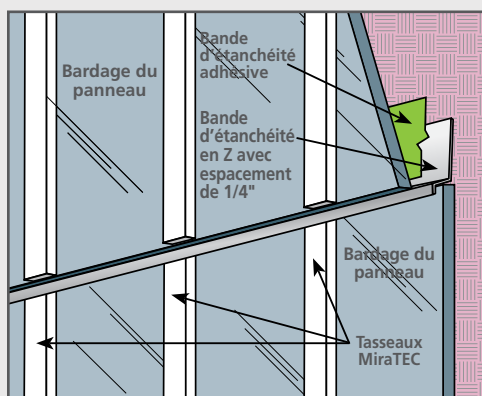
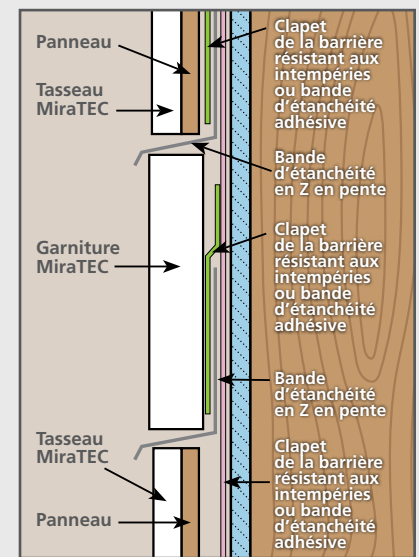
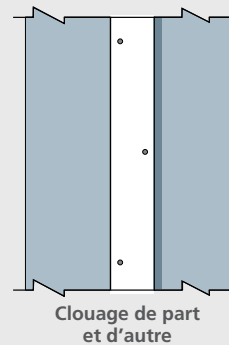
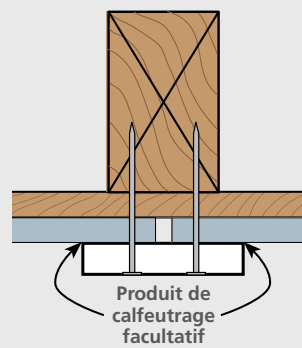
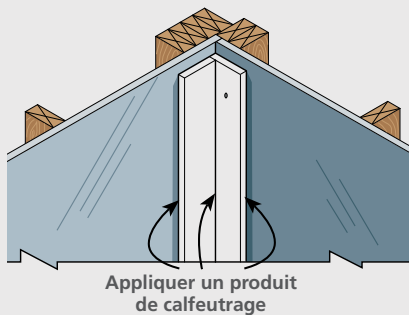
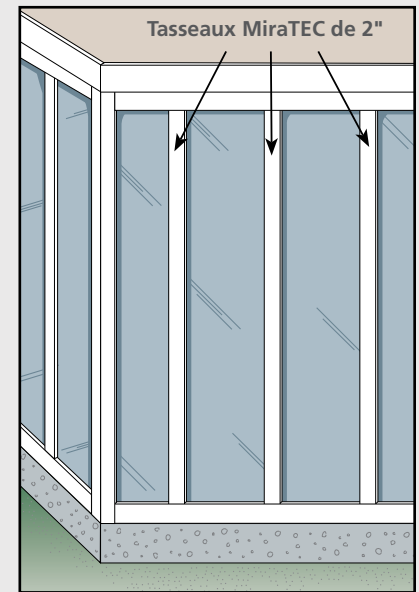
Moulure en J en vinyle :

Garder un écart d'au moins 1/4" et remplir d'un produit de calfeutrage là où la garniture MiraTEC est adjacente à la moulure en J en vinyle. Cela vaut pour les installations à la verticale et à l'horizontale de la garniture et de la moulure en J. Une moulure en J en vinyle n'est pas le substitut d'une bande d'étanchéité.

POSE SUR DES PLANCHES AVEC COUVRE-JOINTS :

L'utilisation des garnitures MiraTEC comme produit de bardage n'est pas approuvée. Toutefois, le tasseau de 2" MiraTEC est acceptable pour l'installation sur des planches avec couvre-joints. Le tasseau de 2" MiraTEC peut être installé directement sur des planches, y compris, mais sans s'y limiter, sur des produits de fibro-ciment et de bois composite ainsi que d'autres produits de bois.

- Les tasseaux doivent être en contact avec des éléments de charpente. La technique de clouage nécessaire est un seul clou chaque 12" de centre à centre, de part et d'autre. Les clous doivent être assez longs pour pénétrer l'élément de charpente de 1 1/4".
- Les tasseaux verticaux n'ont pas besoin d'être calfeutrés. Le joint d'extrémité de la planche derrière le tasseau doit être traité selon les recommandations du fabricant de bardage.
- Il est aussi possible de visser les tasseaux dans les planches ou le revêtement primaire d'éléments de charpente. Les vis doivent avoir une tête d'un minimum de 6 mm et leurs filets doivent pénétrer complètement les planches ou pénétrer l'élément de charpente au moins de 3/4". La technique de vissage nécessaire est une seul vis chaque 12" de centre à centre, de part et d'autre.
- Il est aussi possible d'utiliser une combinaison de clous et de colle pour fixer les tasseaux MiraTEC de 2".
- Traiter toutes les autres installations, y compris les coins intérieurs et extérieurs, les joints d'extrémité et les installations à l'horizontale, selon les instructions complètes d'installation MiraTEC.
- Les tasseaux verticaux doivent être espacés (en haut et en bas) là où ils se joignent à des garnitures. Des bandes d'étanchéité doivent être posées autour du panneau.

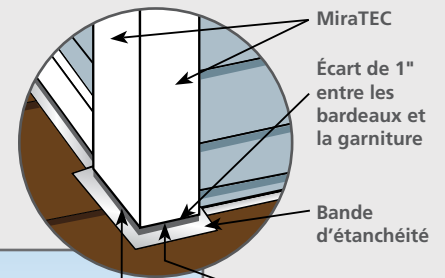
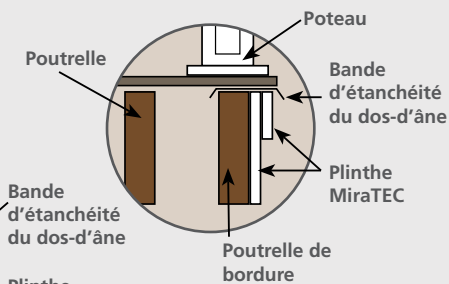


AUTRES INSTALLATIONS :

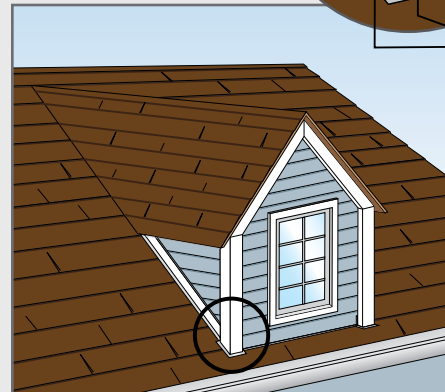
Pour l'installation près des lignes de toiture, par exemple près d'une lucarne ou d'une cheminée, la garniture doit être installée avec un dégagement minimal de 1" entre la toiture et le bord inférieur de la garniture MiraTEC. À la jonction du matériau de toiture et de la surface de la garniture (que ce soit à l'horizontale ou à la verticale), une bande d'étanchéité est nécessaire en vertu des exigences d'installation du fabricant de toiture et des codes du bâtiment régionaux.



De face aux plinthes de la terrasse, apposer correctement une bande d'étanchéité au bord supérieur afin d'empêcher l'eau de s'infiltrer derrière la garniture.

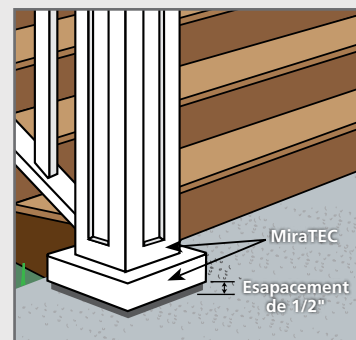
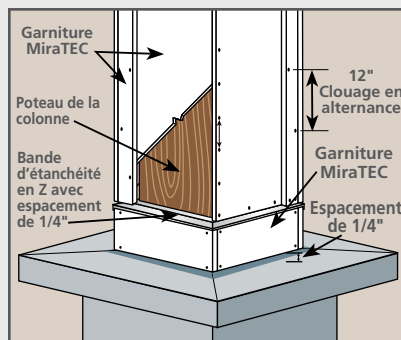


Appliquer de l'apprêt et de la peinture sur le bord inférieur avant l'installation. Aussi, tous les joints en onglet doivent être collés ou calfeutrés.



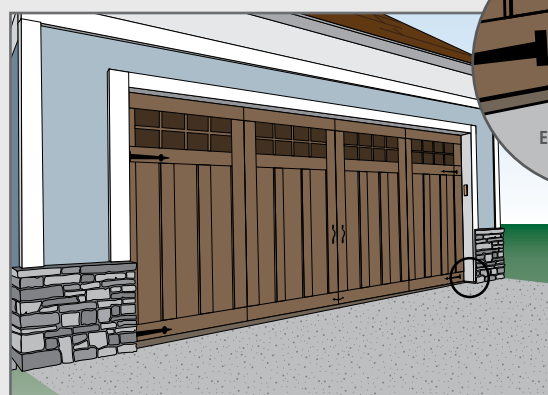
POSE AUTOUR DES POTEAUX DE PORCHE

Lors de l'utilisation de MiraTEC pour recouvrir des poteaux de porche, il faut garder un espacement de 1/4" entre le bord inférieur de MiraTEC et la surface. Dans une installation où l'eau pourrait s'accumuler, un espacement de 1" doit être créé. Tous les composants de base de la colonne doivent être entourés de bandes d'étanchéité ou en pente d'au moins 100° de la verticale pour permettre un drainage dirigé et empêcher l'eau de s'accumuler.



Apposer correctement des bandes d'étanchéité et espacer d'au moins 1/2" de tout pavé (par exemple, les porches, patios, terrasses ou entrées de cour) et de tout seuil horizontal en briques. Appliquer de l'apprêt et de la peinture sur le bord inférieur avant l'installation. Aussi, tous les joints en onglet doivent être collés ou calfeutrés.

GARNITURE DE PORTE DE GARAGE



CONTREVENTS DÉCORATIFS



Il est possible d'utiliser les garnitures MiraTEC pour faire des contrevents décoratifs. Le contrevent doit être fixé à la maison au minimum chaque 24" de centre à centre autour du périmètre du contrevent comme l'indique l'illustration. Étant donné l'impossibilité de fixer adéquatement le côté du contrevent sans charnière, le fonctionnement des contrevents n'est pas couvert par la garantie limitée de MiraTEC.

UTILISATION INTÉRIEURE :

Tout produit MiraTEC utilisé à l'intérieur doit d'abord être acclimaté avant d'être installé. L'acclimatation consiste à placer le produit MiraTEC dans la pièce où il sera installé pendant au moins 48 heures avant d'être installé. Chaque planche doit être séparée pour permettre à l'air de circuler.

PRÉPARATION DE LA SURFACE :

La surface à peindre doit être exempte de poussière, de saletés, de moisissures et d'autres matières étrangères au préalable. Laver la surface à l'eau avec un savon doux pour enlever la poussière et les saletés. Laisser la surface sécher avant de la peindre. S'il y a de la moisissure, demander à un magasin de peinture les façons recommandées d'éliminer et de contrôler la moisissure.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE PEINTURE ET DE FINITION :

Les garnitures MiraTEC sont faites de bois et doivent être peinturées avec un revêtement pour emploi extérieur selon les spécifications suivantes pour répondre aux exigences de la garantie limitée.

Utiliser une peinture-émulsion acrylique de haute qualité pour emploi extérieur ou une peinture à l'huile ou alkyde basée sur des solvants recommandée par le fabricant pour peindre les substrats de bois composite. Toujours respecter les recommandations du fabricant de peinture pour l'application et l'entretien de peintures appliquées sur place. Les couches de finition suivantes ne sont pas recommandées en raison d'une courte durée de vie utile, d'une mauvaise protection contre la lumière ultraviolette et d'une probabilité élevée de problèmes de rendement :

- Peinture pour bardeaux et bardeaux de fente
- Peinture à l'huile mate
- Revêtements transparents
- Peinture au vinyle acrylique
- Peintures à l'acétate de vinyle
- Teintures semi-transparentes à base de peinture de copolymère d'acétate de vinyle

Le rendement de la peinture dépend de la qualité de la peinture, de la quantité appliquée et des conditions dans lesquelles elle est appliquée. De la peinture de mauvaise qualité ou appliquée en couche mince a tendance à avoir une durée de vie relativement courte, ce qui occasionne une altération de la couleur, un blanchiment, une protection inadéquate du substrat et une application fréquente de nouvelles couches (chaque deux ans, voire chaque année). Une peinture de qualité supérieure appliquée en quantité suffisante offrira le meilleur rendement et nécessitera un minimum d'entretien. **Suivre les recommandations du fabricant lors de la sélection et de l'application de la peinture. Vous trouverez dans la garantie limitée de la garniture MiraTEC les directives d'entretien à long terme de la garniture.**

APPLICATION DE PEINTURE :

1. Appliquer de l'apprêt et de la peinture sur toute extrémité coupée sur place ou brute de la garniture MiraTEC qui sera exposée aux éléments. Utiliser un apprêt et une peinture d'extérieur de haute qualité formulée pour application sur du bois composite.
2. Recouvrir toute surface exposée, y compris le bord inférieur.
3. Appliquer deux couches de peinture pour la finition de la garniture MiraTEC dans les 90 jours suivant l'installation afin d'en optimiser le rendement. Si, en raison d'un imprévu, le matériau n'est pas peinturé dans les 90 jours, appliquer de nouveau un apprêt extérieur sur la garniture MiraTEC recommandé spécifiquement pour l'utilisation sur du bois composite et compatible avec la couche de finition qui sera utilisée. Utiliser ce même apprêt pour réparer tout dommage sur l'apprêt préappliqué.
4. Une épaisseur totale minimale de 2 ½ mil de film de peinture sèche appliquée sur place est requise pour les garnitures MiraTEC. Cela exige l'application de deux couches ou plus non diluées de peinture au taux d'étalement recommandé par le fabricant de la peinture. Remarque : Le fabricant de peinture pourrait exiger une combinaison d'un apprêt et d'une couche de finition. Suivre toutes les recommandations des fabricants de peinture.
5. Le rendement de la peinture peut être affecté par la température ambiante et le temps de la journée où la peinture est appliquée. Contactez votre fournisseur en peinture pour plus de renseignements sur l'application des couches pour obtenir les meilleurs résultats. Il est possible de contacter la plupart des entreprises par le biais d'un numéro sans frais ou d'un site Web pour des renseignements précis. Veuillez contacter votre détaillant pour plus d'information.

Nous ne sommes pas responsables du rendement des couches de finition appliquées sur place. Le rendement des couches de finition dépend de la qualité du revêtement et des méthodes d'application. Ces facteurs sont contrôlés par le fabricant et l'applicateur.

Apprêter et peindre toutes les extrémités brutes et coupées sur place, ainsi que toute garniture qui a été usinée.



INSTALLATIONS NON RECOMMANDÉES :

Les produits MiraTEC ne sont pas recommandés pour les installations qui favoriseront l'eau stagnante, le contact prolongé avec l'humidité ou pour les structures porteuses. Des exemples peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter :

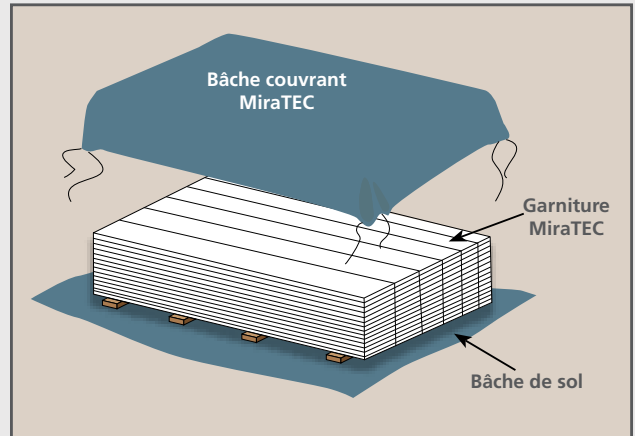
- Bardages
- Treillages
- Jardinières
- Rampes
- Pergolas
- Éléments d'escaliers (marches, contremarches, limons, etc.)
- Clôtures
- Planches de terrasse

ENTREPOSAGE :

À couvrir lorsqu'elle est entreposée à l'extérieur. Garder la garniture MiraTEC dans un endroit sec et pas au sol. Une absorption excessive d'humidité causée par un entreposage inadéquat pourrait nuire au rendement de la garniture MiraTEC. Ne pas empiler plus de 3 unités de matériau en hauteur.

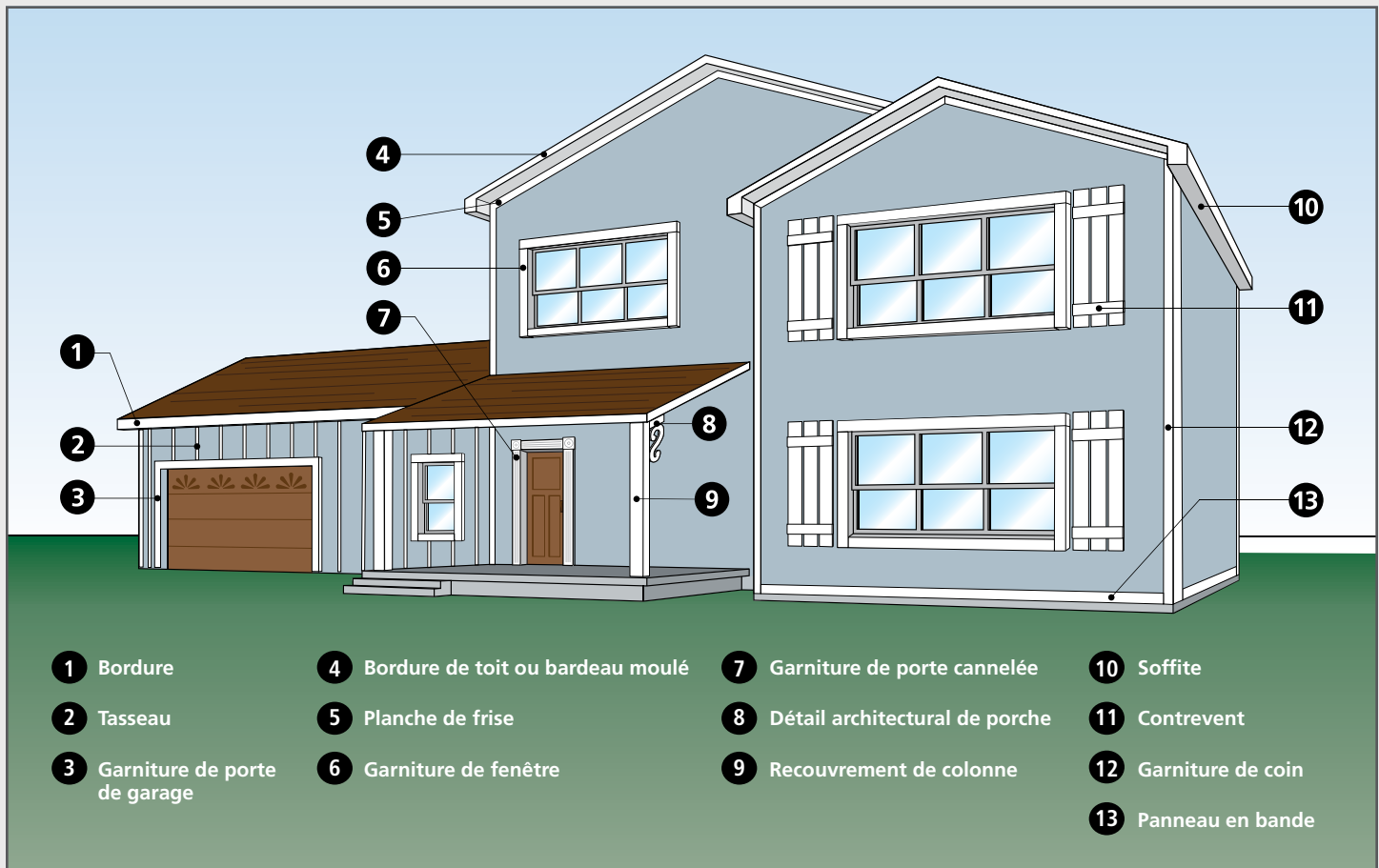
Pour l'entreposage en chantier, le matériau devrait être couvert et être placé sur des limons, de préférence sur du béton, du bitume ou une surface similaire. Pour tous les autres cas, une bâche devrait être placée sur la couverture du sol sous les limons, le matériau restant sous la couverture.

Si la garniture se mouille sur le chantier, laisser le matériau sécher complètement avant de l'installer. Ne pas installer de garniture mouillée; celle-ci peut rétrécir après l'installation.



UTILISATIONS COURANTES DE GARNITURES :

La garniture MiraTEC peut être installée pour plusieurs utilisations, comme mentionné ci-dessous.



IMPORTANT : Lisez et comprenez toutes les instructions d'application avant d'installer le matériel. Les déclarations exprimées dans ce bulletin technique sont des recommandations pour l'application des produits tels que décrits et illustrés dans des conditions normales d'installation. Woodgrain est un fabricant de matériaux de construction. Il ne pratique ni l'architecture ni l'ingénierie. Les recommandations fournies dans ce bulletin représentent le meilleur jugement de l'entreprise, basé sur son expérience à ce jour avec des applications typiques. Ces instructions complètent les pratiques de construction standard et les exigences du code du bâtiment ; Ils ne doivent pas être considérés comme exclusifs ou exclusifs de ces pratiques et exigences. Sauf approbation écrite préalable du service de performance des produits MiraTEC PO Box 311, Towanda, PA 18848, tout écart par rapport à ces procédures recommandées sera aux risques de l'installateur et peut endommager le produit lui-même.

Ces instructions d'application constituent les exigences minimales pour le stockage, l'application et la finition des produits de finition fabriqués par Woodgrain. Si une surface n'est pas correctement apprêtée et peinte ou si elle n'est

pas correctement solinée, calfeutrée ou autrement protégée contre une exposition continue à l'humidité, comme indiqué dans les directives, cela peut entraîner une intrusion d'eau et une détérioration précoce potentielle ou une compromission du produit. Woodgrain ne peut pas anticiper la myriade de conditions de construction dans lesquelles son produit peut être installé. Lorsque les exigences ou les normes du code du bâtiment nécessitent des soins, des mesures, une protection ou des procédures supplémentaires, les réglementations applicables doivent être respectées. S'il y a une divergence entre ces lignes directrices et les exigences ou normes applicables du code du bâtiment ou si vous rencontrez des conditions non couvertes par ce bulletin, vous devez consulter un professionnel de la construction de bâtiments. Consultez votre représentant local ou le service Performance des produits pour connaître les conditions non couvertes par ce bulletin. Tous les dessins sont présentés à titre d'illustration uniquement et ne sont pas à l'échelle. La conception et le contreventement adéquats des murs, ainsi que le respect de ces instructions d'application, relèvent de la responsabilité de l'architecte, du constructeur, de l'applicateur et du peintre.



AVERTISSEMENT : Le perçage, le sciage, le sablage et l'usinage de produits de bois peuvent vous exposer à la poussière de bois, une substance connue pour causer le cancer, selon l'État de la Californie. Éviter d'inhaler la poussière de bois ou porter un masque antipoussières pour la protection individuelle. Pour plus de renseignements, visiter le site www.P65Warnings.ca.gov/wood.



GARANTIE LIMITÉE

EN VIGUEUR À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2016 À
AUJOURD'HUI

50
ANS
Garantie Limitée

Garantie limitée des garnitures extérieures en composite traitées de MiraTEC

Cette garantie limitée s'applique à tous les produits de garniture extérieure en composite traitées de MiraTEC^{MD} 1 fabriqués à partir du 1^{er} janvier 2016 inclusivement pour une utilisation aux États-Unis et au Canada. Toute garantie préalable s'appliquera toujours aux produits vendus sous le nom de MiraTEC avant cette date. Pour plus d'informations, y compris sur l'entretien et la maintenance, visitez le www.miratecextira.com.

Ce que la garantie limitée COUVRE...

Garantie limitée de cinquante ans pour les produits MiraTEC

Nous garantissons au propriétaire initial², et aux deux propriétaires suivants, que si votre Produit MiraTEC présente des dommages dus à la grêle, une délamination, une décomposition du substrat en raison d'une croissance fongique, des dommages causés par des termites entraînant une défaillance du produit, une fissuration ou une fêlure de la face du substrat, un gonflement, une déformation ou un gonflement excessif du produit, causés par un défaut de matériau ou de fabrication dans les **cinquante (50) ans** suivant la date d'achat initiale, nous paierons le remplacement du produit, limité à **deux fois le prix d'achat initial*** du produit défectueux selon l'échéancier suivant : Nous paierons les frais de préfinition des matériaux de remplacement lorsque MiraTEC est en faute. La vérification d'achat des matériaux préfinis est requise.

Jusqu'à 5 ans après la date d'achat inclusivement (années 0 à 5)	200 %
Années 6 à 10	180 %
Années 11 à 15	160 %
Années 16 à 20	140 %
Années 21 à 30	120 %
Années 31 à 40	80 %
Années 41 à 50	40 %
50 ans après la date d'achat	0 %

*Les coûts de préfinition sont exclus du double.

Transférabilité : La garantie limitée est transférable jusqu'à deux fois par des propriétaires successifs de la structure dans laquelle le produit est installé.

Comment obtenir de l'aide...

En cas de problème avec votre Produit MiraTEC, contactez, immédiatement après la découverte, le distributeur ou le revendeur duquel vous avez acheté votre produit ou contactez-nous directement :

Courriel : warranty@miratecextira.com

Téléphone : 888 594-3578

Nous pouvons répondre rapidement et efficacement si vous nous fournissez les éléments suivants : a) la date et l'emplacement d'achat, b) une façon de vous contacter, c) l'adresse à laquelle le produit peut être inspecté, et d) une description de problème apparent et du produit (les photos sont utiles).

Ce que nous ferons...

Lorsque nous recevons votre avis, nous vous enverrons un accusé de réception, habituellement dans les trois jours suivant la réception, aux coordonnées identifiées. Nous étudierons votre réclamation et nous commencerons à prendre les mesures appropriées dans les 30 jours suivant la réception de l'avis. Si votre réclamation de garantie limitée est refusée, nous pourrions vous facturer des frais d'inspection pour les inspections sur place nécessaires ou demandées par vous.

Si votre réclamation est acceptée et que nous choisissons de réparer ou de remplacer le Produit ou un élément du Produit, le Produit ou l'élément de remplacement aura les mêmes spécifications que le Produit initial. Pour les Produits préfinis en usine remplacés au-delà de 15 ans après la date d'achat, nous fournirons un Produit de remplacement apprêté. Les Produits, les éléments et les services de remplacement sont garantis pour le reste de la garantie limitée du produit ou du service initial ou pour 90 jours, selon ce qui est le plus long.

Ce que la garantie limitée ne couvre PAS...

Nous ne sommes pas responsables des dommages, des défaillances ou du mauvais rendement des produits causés par :

- L'usure normale et l'érosion naturelle des surfaces ou les différences de couleurs et de textures des revêtements de finition sur place; des fissures de surface qui sont de moins d'1/32" de large ou de 1" de long.
- L'exposition aux produits chimiques (p. ex. lavage de briques), un environnement difficile (p. ex. polluants en suspension dans l'air, un contact prolongé avec de l'eau ou une immersion) ou le contact direct avec de la terre.
- Mauvaise utilisation, abus ou manquement quant à l'entreposage, à la manipulation, à la finition et à l'entretien appropriés du Produit.
- Altération ou modification du Produit.

- Toute cause hors du contrôle raisonnable (p. ex. incendie, inondation, tremblement de terre, autres actions de la nature et actions de tiers hors de notre contrôle).
- Problèmes liés à la finition inappropriée sur place de surfaces ou rebords du Produit exposés (consulter nos instructions au www.miratecextira.com) ou à une différence ou à des résultats insatisfaisants quant à la brillance ou la texture d'une application sur place de peinture ou de tout autre revêtement.
- Déformation ou gonflement de moins de 1/4" par pied linéaire, déformation causée par le déplacement des matériaux sous-jacents ou des structures auxquels le Produit est apposé.
- Défauts de conception structurelle et de construction; installation dans une condition qui surpasse les normes de conception du Produit ou qui ne respecte pas les codes du bâtiment.
- L'équipement et les accessoires que nous n'avons pas fournis.

Nous ne sommes pas non plus responsables :

- Des taxes, des coûts liés à la main-d'œuvre, au retrait ou à la disposition du ou des produits défectueux ou au transport ou toute autre dépense liée à un produit défectueux ou à l'installation ou à la finition des panneaux de remplacement.
- Des dommages consécutifs ou indirects. Certains États et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs ou indirects, cet énoncé pourrait ne pas s'appliquer à votre situation.

INFORMATION JURIDIQUE IMPORTANTE -- VEUILLEZ LIRE CECI ATTENTIVEMENT. CECI CONCERNE VOS DROITS.

Ce document de garantie limitée présente notre responsabilité maximale pour nos produits. Nous ne serons pas responsables des dommages spéciaux, indirects ou subséquents. Votre recours unique et exclusif pour tout ce qui concerne les pertes ou les dommages résultant d'une cause quelconque sera limité à ce qui est énoncé ci-dessus. Nous n'offrons pas d'autres garanties ou d'assurances de manière implicite ou explicite, y compris les garanties implicites de qualité marchande et d'aptitude à un usage particulier à l'acheteur initial ou à tout utilisateur ultérieur du Produit, sauf si elles sont expressément présentes dans ce document. Dans l'éventualité où la loi d'un État ou d'une province interdit l'exclusion ou la limitation des garanties implicites, la durée de ces garanties ne sera pas plus longue que celle prévue dans la présente garantie limitée, et le moment et la manière de présenter toute réclamation à son sujet seront les mêmes que ceux prévus dans la présente garantie limitée. Ce document de garantie limitée vous donne des droits légaux précis, et vous pourriez avoir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Tout litige, toute controverse ou toute réclamation découlant de la présente garantie limitée ou s'y rapportant, toute violation présumée de celle-ci, ou l'utilisation ou la vente des produits auxquels s'applique la présente garantie limitée, sera résolu par un arbitrage obligatoire et contraignant administré par l'American Arbitration Association conformément à ses règles d'arbitrage commercial. L'acheteur initial accepte de pouvoir faire valoir ses réclamations face à Woodgrain à titre individuel seulement, et non à titre de demandeur ou de membre d'un groupe dans le cadre d'un prétendu recours collectif. La disposition de la présente garantie limitée sera interprétée selon les lois de l'Idaho (excluant les principes de conflit de lois de l'Idaho). Si une disposition de la présente garantie limitée est jugée illégale ou inapplicable dans le cadre d'une procédure judiciaire, cette disposition sera dissociée et inopérante, et le reste de la présente garantie limitée restera opérationnel et contraignant pour les Parties. Le rejet des présentes dispositions de règlement des litiges doit être envoyé à Woodgrain à l'adresse indiquée dans les trente (30) jours suivant la réception par l'acheteur initial des Produits auxquels s'applique la présente garantie limitée.

Aucun distributeur, revendeur ou représentant des produits MiraTEC n'a le pouvoir de changer, modifier ou prolonger cette garantie limitée. L'acheteur initial de ce Produit reconnaît avoir lu et compris cette garantie limitée et être lié par ses dispositions et accepte de fournir cette garantie limitée au propriétaire initial de la structure dans laquelle le Produit est installé.

1. Les « Produits MiraTEC » se réfèrent aux garnitures extérieures en composite traitées fabriquées et commercialisées par Woodgrain sous le nom de marque MiraTEC pour l'utilisation aux États-Unis ou au Canada.
2. Cette garantie limitée s'applique au propriétaire initial (le propriétaire initial est l'entrepreneur/le revendeur/le distributeur/l'acheteur et le propriétaire initial de la structure ou le produit a été initialement installé) et est transférable aux deux propriétaires de structure suivants. L'acheteur initial de ce Produit reconnaît avoir lu et compris cette garantie limitée et être lié par ses dispositions et accepte de fournir cette garantie limitée au propriétaire initial de la structure dans laquelle le Produit est installé.

MIRATEC®



ENTRETIEN ANNUEL POUR LES GARNITURES EXTÉRIEURES

Les garnitures extérieures MiraTEC sont faites de bois composite de qualité et durables qui ont été conçues pour offrir des années de satisfaction et de rendement lorsqu'elles sont bien entretenues. L'entretien annuel prolongera la durée de vie de vos garnitures et les gardera dans leur meilleur état. Afin de respecter les dispositions de la garantie limitée MiraTEC, suivre le processus d'inspection en 4 points chaque année et prendre la ou les mesures adéquates pour éviter que les petits problèmes deviennent grands.



COMMENT EFFECTUER UNE INSPECTION ANNUELLE EN 4 POINTS DE VOS GARNITURES EXTÉRIEURES



1) Vérifier l'état du calfeutrage et du mastic

Un calfeutrage ou du mastic lâche ou fissuré doit être retiré et remplacé par un scellant à base de polyuréthane de bonne qualité. N'utilisez pas de produit de calfeutrage durcisseur.

2) Vérifier s'il y a de la moisissure

La moisissure est un organisme vivant (champignon) qui pousse sur la surface des revêtements donnant à la peinture une apparence noircie et sale. Si la garniture a des traces de moisissure, la nettoyer.

Ne pas peindre par-dessus de la moisissure sans avoir nettoyé la garniture MiraTEC avec une solution nettoyante pour la moisissure. Des solutions nettoyantes pour la moisissure, disponibles dans vos magasins de peinture, de vente de bois et quincailleries locales, vous aideront à retarder et contrôler la pousse de moisissure. Le contrôle de la moisissure sur la surface des garnitures MiraTEC est la responsabilité du propriétaire.



INSPECTION ANNUELLE DES GARNITURES

3) Vérifier l'état des garnitures peintes

Les garnitures MiraTEC sont faites de bois et apprêtées. Les garnitures MiraTEC doivent être peinturées avec un revêtement d'extérieur conçu pour les boiseries. Le nettoyage périodique des garnitures MiraTEC peintes sur place avec de l'eau et un savon doux retirera la saleté accumulée. Le lavage à la pression devrait seulement être effectué avec savoir-faire et attention. Une forte pression pourrait dégrader le revêtement de surface et le mastic. Si vous optez pour le nettoyage à la pression, revérifier pour déceler tout dommage.

L'état de la peinture doit être inspecté et entretenu comme mentionné ci-dessous.



ÉTAT DE LA PEINTURE	ACTION REQUISE
Bon état/intact	Nettoyer et retirer la saleté
Mince, mais finition intacte	Nettoyer et appliquer deux couches de finition
Très dégradé, substrat apparent	Nettoyer, apprêter et appliquer deux couches de finition
Fissure, effritement, substrat exposé	Retirer le film de peinture lâche, nettoyer, apprêter et appliquer deux couches de finition

CHOIX DE FINITION

APPRÊT – Utiliser un apprêt d'extérieur à base d'huile ou d'eau formulé pour l'utilisation sur les produits en bois composite qui scellera la surface et qui est compatible avec les couches de finition qui seront appliquées.

COUCHES DE FINITION – Utiliser une peinture-émulsion acrylique extérieure peu ou pas farineuse, une teinture au latex acrylique ou acrylique à fort pouvoir couvrant peu farineuse, ou une peinture à l'huile brillante ou semi-brillante. Toutes les surfaces exposées de garnitures MiraTEC, y compris les rebords inférieurs, doivent avoir deux couches.

NE PAS UTILISER –

- De la peinture pour bardeaux ou bardeaux de fente
- De la peinture à l'huile ou alkyde mate
- De la peinture à base d'acétate de vinyle (PVA), d'acrylique de vinyle ou de copolymère d'acétate de vinyle-acrylique
- De la teinture transparente ou opaque à base d'huile

En raison des variables impliquées dans l'application des finitions sur place, nous ne pouvons pas être responsables du rendement des revêtements appliqués sur place.



4) Vérifiez les canaux de drainage/de déviation des eaux

Laisser l'eau des toits et des arrosages ruisseler sur la surface des garnitures MiraTEC peut provoquer une altération de la couleur et une dégradation accélérée de la peinture.

Placer les gicleurs paysagers de façon à ce que l'eau n'atteigne pas les garnitures MiraTEC.

Des mesures appropriées doivent être prises pour remédier à l'une ou l'autre des conditions susmentionnées, faute de quoi nous pourrions refuser toute réclamation au titre de la garantie pour tout dommage en résultant.

MIRATEC[®]
THE Original TEC TRIM™



1.800.255.0785 | miratecextira.com

© 2025 Woodgrain. Tous droits réservés. MIRATEC® est une marque déposée et THE ORIGINAL TEC TRIM et TEC sont des marques de commerce de Woodgrain. Les autres marques présentées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. 1101F 03/2025